

N°2 | MARS 2023

VIE MONCHALSIEENNE

mensuel d'information municipale



Actualités

À NOTER DANS VOS AGENDAS

Brocante du 2 avril

Les inscriptions se feront dans la salle Pierre Busin uniquement lors des permanences :

- lundi 20 mars de 17h à 19h (Monchalsiens uniquement)-
- lundi 27 mars de 17h à 19h
- mercredi 29 mars de 10h à 12h
- samedi 01 avril de 10h à 12h

Se munir du bulletin d'inscription complété, de la photocopie de la carte d'identité de l'exposant et du règlement (4€/5m).

Dans la cour de la salle des associations vous pourrez trouver la buvette tenue par l'association "Loisirs, fêtes et culture monchalsiens" ainsi que la friterie "Chez CED" de Maing et la pâtisserie "5 SOU" de Matthieu LEUZ.

Reprise de l'activité **Javelot** le vendredi 10 mars à partir de 18h dans la cour de la salle des associations. Concours ouvert à tous les **08, 09 et 10 avril**. Mise de 10€. Renseignements auprès de David Sille 06 43 08 06 86.

Reprise de l'activité **Pétanque** le samedi 11 mars au terrain de pétanque face à l'église. Le club est ouvert tous les samedis après-midi à partir de 14h45. Inscription 15€. Renseignements auprès de Didier Boulnois 09 66 82 02 41 ou Annie Dhuin 06 42 80 93 87.

Madame la Cloche invite les enfants de 2 à 10 ans le **samedi 08 avril 2023** à 15h30 dans la cour de la salle des associations pour une chasse aux œufs en compagnie de Mr Lapin. Pour une bonne organisation, merci de compléter le bulletin d'inscription distribué dans les boîtes aux lettres.

THÈME DU MOIS

Samedi 25 Mars
9h - 12h
Salle des Associations
Monchaux/Ecaillon

Nettoyons notre village

Parcours marche 2 kms
Animations adultes zéro déchet
Ateliers spécial enfants
Collation
Vente d'objets " récup " des Ch'tites

Le meilleur déchet c'est celui que l'on ne crée pas !

IPNS

L'association, les ch'tites créasolidaires roses de Monchaux-sur-Écaillon a le plaisir de vous inviter à leur action nettoyons la nature .

LE SAMEDI 25 Mars 2023 DE 9H30 A 12H30 SALLE DES ASSOCIATIONS

Nous serions heureux de vous accueillir.

Monchaux Infos

BROCANTE DU 02 AVRIL

la circulation et le stationnement de tout véhicule seront interdits le dimanche 02 avril 2023 de 6h à 17h, sauf pour les exposants qui pourront accéder à la zone de déballage avant 8h sur présentation de leur autorisation municipale et les véhicules de secours et d'intervention.

Rues concernées par l'interdiction de stationnement et de circulation :

- de Valenciennes (à partir du chemin de Baillon jusqu'à la salle J-C Puech),
- du Pont (à partir du pont),
- de l'Église.

La circulation sera possible sur les autres rues de la commune. La circulation sur le chemin de Baillon sera en double sens le temps de la brocante afin de faciliter l'entrée et la sortie des habitant.e.s de la commune.

Le **PARIS - ROUBAIX** aura lieu le **dimanche 09 avril**

À cette occasion, le stationnement et la circulation seront interdits de 12h à 16h sur les rues de Thiant, du Pont et de Valenciennes.

Merci de prendre vos dispositions pour le bon déroulement de la manifestation.

Si vous allez encourager les coureurs cyclistes en compagnie de votre chien, redoublez de vigilance pour la sécurité de tous !

Mercredi 21 juin 2023, c'est la **FÊTE DE LA MUSIQUE**

Avis aux Monchalsiens musiciens professionnels ou amateurs pour faire découvrir vos talents lors d'une soirée conviviale et familiale en plein air. N'hésitez pas à vous manifester pour une bonne organisation.
bboursiez@monchaux-sur-ecaillon.fr

Le **terrain de tennis** est accessible uniquement du 01 avril au 31 octobre de l'année en cours.

L'abonnement est gratuit et réservé aux monchalsien.ne.s. La clé d'accès est à retirer en mairie contre une caution de 200€ par chèque. Celle-ci sera restituée en fin de saison lors de la remise de la clé.

En aucun cas la commune ne pourra être tenue pour responsable en cas de blessure, d'accident, ou de vol survenus sur le terrain. L'utilisation du terrain n'est pas soumise à réservation.

COMMUNICATION

Dans un souhait de communiquer en direct et renforcer le lien avec les habitants, la Mairie vient de lancer son application smartphone. Les citoyens pourront s'abonner **gratuitement** au compte de la mairie et rester informés de l'actualité de la commune. Ils recevront également des alertes et des notifications en temps réel sur leur smartphone (alertes sanitaires, intempéries, événements...).

L'application permet aussi aux habitants d'effectuer des signalements pour participer à l'amélioration du cadre de vie, de répondre à des sondages, de consulter les commerces et les associations de la ville, d'accéder aux horaires d'ouverture...

Comment ça marche ?

Installez l'application "City All" sur votre smartphone (application disponible sur AppStore et Google Play). Après ouverture de l'application, vous pourrez sélectionner "Monchaux sur Écaillon" grâce à votre localisation ou via le code postal.



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE
DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville

Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google Play

